



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



S'INFORMER - S'INSCRIRE - S'ENGAGER

# LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Séjours de cohésion de La Réunion,  
édition 2022

DOSSIER DE PRESSE



# SNUjyvais

[snu.gouv.fr](https://snu.gouv.fr)

LE SNU NE SE  
RACONTE PAS,  
IL SE VIT !



## Service National Universel 2022 : ÉDITO



« Le 12 juin s'est ouvert à La Réunion la 3<sup>ème</sup> édition du Service National Universel. Après une 1<sup>ère</sup> expérimentation en 2019 et une édition 2021 perturbée par la crise sanitaire, c'est avec beaucoup de fierté et d'émotion que les services de l'État se sont engagés dans cette nouvelle session.

Au total à La Réunion, ce sont 300 jeunes qui font cette année la démarche de sortir de leur environnement quotidien pour aller à la rencontre de l'autre, pour découvrir notre territoire : autant d'opportunités pour eux de se construire, de grandir, de développer leurs compétences.

Car le SNU c'est l'apprentissage de la vie en collectivité, de la solidarité et de l'entraide, du dépassement de soi. Le SNU ce sont aussi des enseignements sur les gestes de premiers secours, sur nos biens communs (patrimoine, environnement, santé, sécurité), sur les valeurs européennes, sur notre capacité de résilience collective, et, surtout, la découverte de la culture de l'engagement. L'engagement qui est au fondement de notre République. L'engagement qui est un premier pas vers une vie citoyenne responsable et solidaire.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, volontaires du SNU, citoyens de demain, un excellent séjour de cohésion. »

**Jacques Billant,**  
Préfet de La Réunion



« Le Service national universel est la concrétisation en actes de l'enjeu de transmission des valeurs républicaines à la jeunesse. Depuis son lancement à La Réunion, le SNU est plébiscité par les filles et les garçons de notre île, très nombreux à se porter volontaires pour participer à cette belle aventure humaine.

Les deux séjours de cohésion organisés du 12 au 24 juin, puis du 3 au 15 juillet 2022, donneront à 300 jeunes d'une même classe d'âge venus d'horizons divers, l'occasion d'apprendre à mieux se connaître, à porter attention aux autres et à comprendre le sens de l'engagement et de l'intérêt général. Cette expérience enrichissante fait pleinement partie de leur parcours de formation.

L'attribution du label « Année européenne de la jeunesse » aux séjours de cohésion du SNU de La Réunion est une reconnaissance de la mobilisation des équipes. Les activités qu'elles ont construites, notamment sur l'orientation, la citoyenneté, le renforcement de la sensibilité au développement durable ou la connaissance du patrimoine local, complètent l'enseignement dispensé sur le temps scolaire, afin d'aider chacun à entrer dans sa vie d'adulte et de citoyen engagé.

Cet engagement pourra se concrétiser, après ce séjour, par une mission d'intérêt général de 84 heures pouvant être réalisée au sein d'une association, d'un service public ou d'une collectivité.

Très bon séjour de cohésion aux jeunes volontaires et un grand merci aux personnels encadrants du SNU. »

**Chantal Manès-Bonnisseau**  
Rectrice de la région académique La Réunion



# 2

## Service National Universel 2022

### « Le SNU accélère son déploiement »

Le 31 octobre dernier, Sarah El Haïry, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, a annoncé le dispositif déployé pour l'édition 2022 du SNU.

Mise en place en 2019, la première édition du SNU a réuni 2 000 jeunes volontaires dans 13 départements pilotes. En 2020, en raison du contexte sanitaire, les séjours de cohésion n'ont pas pu se tenir sauf en Nouvelle-Calédonie. Certains jeunes volontaires de cette édition ont néanmoins pu réaliser leur mission d'intérêt général.

En 2021, les jeunes volontaires ont participé à des séjours de cohésion, pour la première fois dans l'ensemble des départements français. Ce sont 15 000 participants qui ont vécu ce temps de cohésion répartis dans 122 centres sur tout le territoire, accompagnés par 2 700 encadrants.

Fort de son succès lors des sessions précédentes et de l'engouement des jeunes volontaires, le SNU poursuit sa montée en charge en vue de sa **généralisation**. Cette année, ce sont **50 000 places** (environ 4000 en février et 46 000 en juin et juillet) qui sont ouvertes aux jeunes volontaires pour participer aux séjours de cohésion en 2022.

#### Un format d'une ampleur inédite

Pour la première fois, le SNU explore de nouvelles temporalités en proposant **trois séjours de cohésion** aux 15-17 ans. S'agissant des jeunes scolarisés, il est particulièrement indiqué pour les lycées en classe de 2<sup>de</sup> qui n'est pas une classe d'examen.

Du 13 au 25 février 2022

Du 12 au 24 juin 2022

Du 3 au 15 juillet 2022

*Les jeunes sortis du système scolaire, en apprentissage, en emploi ou dans d'autres situations sont quant à eux concernés par l'ensemble des trois sessions.*

Dès février, 4 000 volontaires pourront effectuer leur séjour de cohésion. Cette session se déroulera pendant les vacances d'hiver pour les volontaires de la zone A, et en partie sur le temps scolaire pour les volontaires des zones B et C.

Les séjours de juin et de juillet accueilleront 46 000 jeunes.

Comme l'an dernier, la mobilité des volontaires se fera principalement à l'échelle intra-régionale.

La mise en place de trois séjours permet d'accueillir plus largement les volontaires en tenant compte des différentes contraintes des jeunes de 15 à 17 ans. Cette organisation vise à accompagner la montée en charge du SNU qui a vocation, à terme, à s'articuler avec les parcours des jeunes. Elle s'appuie par conséquent sur une implication de tous : lycéens de 2<sup>de</sup>, apprentis, jeunes travailleurs et jeunes sous obligation de formation ; délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes) ; préfectures ; partenaires associatifs, etc.

Les lycéens de 2<sup>de</sup> générale, technologique et professionnelle dont l'inscription aura été validée seront de plein droit autorisés à participer au séjour de cohésion hors vacances scolaires.



Document with SNU logo and text in French, including "Jeunesse Engagée" and "SNU".

# 3

## Service National Universel 2022

---

### Déploiement du dispositif à La Réunion

#### Le cas spécifique de l'outre-mer

En raison du calendrier scolaire en février, aucun séjour de cohésion ne sera proposé pour La Réunion, Mayotte, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Wallis-et-Futuna et Saint-Pierre-et-Miquelon. Néanmoins, les jeunes volontaires de ces départements et territoires ultramarins pourront s'inscrire, dès le 8 novembre 2021,

aux sessions de juin et de juillet.

Concernant les volontaires de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique, seul un centre, situé en Guadeloupe et commun aux trois départements, sera proposé.

Un accompagnement particulier sera mis en place afin de faciliter la mobilité des volontaires vers ce centre.

#### Une édition qui évolue grâce aux retours des années précédentes

**Le SNU s'inscrit dans une démarche inclusive** : les volontaires doivent refléter la diversité des parcours et des situations des jeunes.

**Le module « développement durable » évolue** afin de répondre aux envies des jeunes volontaires. Sensibles à ces sujets, ils souhaitent avant tout des actions concrètes, fondées sur la pratique. L'approche passera désormais par la réalisation de projets de préservation de l'environnement, de la biodiversité et de sensibilisation aux enjeux stratégiques du développement durable pour le pays.

Compte tenu de la place croissante des réseaux sociaux, notamment chez les 15-17 ans, **le module de prévention du cyberharcèlement et de lutte contre les fake news** sera renforcé. Les jeunes seront amenés à témoigner. Il leur sera rappelé les réflexes à avoir lorsqu'on est victime ou témoin de harcèlement.

**L'entrée dans la citoyenneté et une meilleure compréhension de notre démocratie** seront consolidées, en généralisant l'organisation de simulation d'assemblées parlementaires et/ou de collectivités locales. Les jeunes pourront ainsi mieux appréhender le rôle des responsables et les processus de décision.

**La formation des adultes encadrants** sera enrichie et visera en particulier à les outiller davantage pour repérer et assurer le suivi des jeunes en difficulté (santé morale, physique, accompagnement des résultats des tests d'illettrisme et d'illectronisme, etc.)



## Les objectifs

Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

1. accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement ;
2. garantir un brassage social et territorial ;
3. renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel ;
4. valoriser les territoires, leurs dynamiques et leur patrimoine culturel et naturel.

# 4

## Service National Universel 2022

---

### Déploiement du dispositif à La Réunion

Cette année, grâce aux retours d'expériences des volontaires de la cohorte 2021 et à la phase de communication menée de front par le groupe projet SNU sur le territoire, **300 jeunes réunionnais sont à ce jour inscrits** sur cette nouvelle édition.

La deuxième édition du Service National Universel (SNU), aura lieu du dimanche 12 juin au vendredi 24 juin 2022 pour la première cohorte puis du lundi 4 juillet au vendredi 15 juillet 2022 pour la seconde cohorte, au centre Jacques Tessier, à Saint-Paul, contrairement au territoire national, la mobilité intrarégionale n'est pas appliquée à La Réunion.

Fort de son succès après sa première expérimentation en 2021 sur notre territoire, le SNU réaffirme son ambition et se veut être un véritable temps de rencontre, pour tous les jeunes désirants s'impliquer davantage dans la vie de la Nation.

En 2021, malgré la crise sanitaire, **134 jeunes** ont pu s'enrichir de cette expérience dans notre département. Une montée en puissance du dispositif, pour les années à venir est attendue.

Le séjour de cohésion de cette année 2022 est crucial. Il permettra d'ancrer durablement le déploiement des différentes phases de cette politique publique à destination de la jeunesse et de franchir des étapes importantes en vue de sa généralisation à l'ensemble d'une classe d'âge. Pour la première fois, sur tous les territoires français, le SNU regroupera 50 000 jeunes au total.

Le territoire national était le premier à donner le coup d'envoi du séjour de cohésion, au mois de février dernier, où **3 000 jeunes** ont été répartis dans **31 centres**, situés dans **30 départements**.

Lors de ce séjour, les jeunes vivront deux semaines de cohésion, de mixité et de préparation à l'entrée active dans la citoyenneté.

---



**ANNÉE  
EUROPÉENNE DE  
LA JEUNESSE**

Pour cette année 2022, le séjour de cohésion du SNU de La Réunion a obtenu le label « **Année européenne de la jeunesse** ». Notre territoire est **actuellement le premier à en bénéficier**. Ce label vise à mettre en lumière l'importance de la jeunesse européenne pour construire un avenir meilleur : plus **écologique**, plus **inclusif** et plus **numérique**. Elle offrira de nombreuses possibilités d'apprendre, de **partager** sa vision, de **rencontrer** d'autres personnes et de **participer** à des activités dans toute l'Europe.

---



# 6

## Service National Universel 2022

### Déploiement du dispositif à La Réunion

#### L'organisation des centres d'hébergement

Les centres d'hébergement SNU sont répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain, mais également dans les DOM et les COM. Organisés en maisonnées, ils peuvent accueillir chacun environ 200 volontaires et une trentaine de cadres et de tuteurs.

Les maisonnées, unités de vie courante non mixtes, accueillent 10 à 15 volontaires. Organisées autant que faire se peut en chambrées, elles permettent de recevoir et de **favoriser l'inclusion des volontaires en situation de handicap et/ou ayant un besoin particulier**. Pour ces publics, des aménagements spécifiques sont réalisés afin de garantir leur confort et leur bonne participation au SNU. Au sein de chaque maisonnée, un tuteur, cadre de proximité doté d'une expérience d'encadrement des jeunes, est chargé de la cohésion collective, du suivi des activités quotidiennes et de l'animation des « conseils de maisonnées » quotidiens.

Les volontaires participent aux tâches du centre (organisation du repas, nettoyage, gestion des déchets, etc.), en roulement par maisonnée. Ils sont également amenés à participer à l'organisation des activités ou à l'accueil des intervenants. Le développement d'un comportement écocitoyen est encouragé pendant le séjour.

Les centres disposent d'un règlement intérieur qui est porté à la connaissance des participants et de leur famille en amont du séjour, et affiché dans chaque chambre. Le règlement détaille les horaires, les modalités des levers et des couchers et la discipline générale. Il veille également à garantir le respect du principe de laïcité. Des espaces spécifiques peuvent être aménagés pour permettre le recueillement individuel. Les services de restauration proposent des menus variés permettant à chacun de se restaurer.

#### Exemple d'une journée type :

- une cérémonie de levée des couleurs avec le chant de *La Marseillaise* chaque matin ;
- des activités collectives le matin et l'après-midi ;
- des repas pris en commun ;
- un temps libre en fin de journée ;
- des temps de démocratie interne en soirée pour échanger sur le séjour, mais aussi pour inviter chacun à s'exprimer et débattre sur des thèmes d'actualité.

#### Zoom sur le protocole sanitaire

Les séjours de cohésion seront organisés dans le respect du [protocole sanitaire](#) en vigueur.

Le protocole applicable aux centres SNU est identique à celui des centres d'accueils collectifs de mineurs (ACM) avec hébergement.

#### L'encadrement

Le taux d'encadrement du séjour de cohésion est de **1 adulte pour 8 jeunes en moyenne**. La direction du centre est assurée par une équipe de direction composée de trois cadres expérimentés :

- **un chef de centre** qui incarne l'autorité de l'État et donne du sens à l'ensemble du séjour de cohésion ;
- **un adjoint éducatif**, chargé des activités ;
- **un adjoint encadrement**, chargé de la direction et de la coordination des cadres.

Et trois cadres spécialisés :

- **un cadre infirmier ou référent sanitaire** ;
- **un cadre gestionnaire** ;
- **un cadre cohésion et sport**.

L'encadrement des compagnies est assuré par un cadre de compagnie, chargé du dialogue avec l'équipe de direction et de l'animation de la compagnie. Il est responsable de l'encadrement de la vie courante de la compagnie. Il dirige l'action des tuteurs et anime la vie de la compagnie, il est vigilant à la cohésion et l'épanouissement des jeunes volontaires. Il résout les éventuelles difficultés rencontrées par la compagnie.



## **ZOOM sur l'organisation du centre Jacques Tessier, pour 2022**

- 300 volontaires (répartis ainsi : 150 en Juin et 150 en Juillet)
- 1 chef de projet
- 1 chef de centre et 1 adjoint
- 14 Tuteurs
- 4 cadres de compagnies
- 1 cadre spécialisé infirmier
- 1 cadre spécialisé informatique
- 12 Maisonnées non mixtes

# Service National Universel 2022

## Déploiement du dispositif à La Réunion

Chaque maisonnée est animée par un tuteur, chargé de l'encadrement de proximité des volontaires. Placé sous l'autorité du capitaine de compagnie il assure la gestion quotidienne du groupe, pilote la cohésion de ce dernier afin que chacun trouve sa place, mobilise les volontaires en vue des activités prévues et des services confiés à leur maisonnée, et s'assure de la bonne participation au quotidien des volontaires en situation de handicap ou avec des besoins particuliers. Le tuteur veille par ailleurs à susciter un esprit d'appartenance, par exemple au travers de signes de reconnaissance de la maisonnée, qui peuvent faire l'objet d'activités dédiées.

Les cadres exercent à l'occasion du SNU une mission de service public et sont donc soumis à l'obligation de neutralité.

### NOUVEAU

#### Un congé de soixante jours créé pour les agents publics encadrants

Les agents publics qui souhaitent participer à l'encadrement des jeunes durant les séjours de cohésion du SNU peuvent bénéficier d'un congé spécifique avec traitement. Ce congé

est accordé sous réserve de nécessité de service pour une durée inférieure ou égale à soixante jours sur une période de douze mois consécutifs. Les informations sont à retrouver dans [l'ordonnance du 8 septembre 2021](#) qui détaille le congé spécifique et les conditions de recrutement et d'emploi des personnes chargées d'encadrer les volontaires du SNU.

### Zoom sur les modules obligatoires du séjour de cohésion

Les activités du séjour de cohésion sont structurées autour de **6 modules obligatoires déclinés autour de 7 thématiques communes à tous les centres** :

- un bilan-découverte de compétences, afin de permettre aux jeunes volontaires d'identifier leurs potentiels et accompagner leur orientation ;
- une **Journée Défense et Mémoire**, élaborée par le ministère des Armées pour mieux connaître les enjeux internationaux et de mémoire, la place de la France dans le monde, être sensibilisé aux bases de la résilience et découvrir le monde des armées et des corps en uniforme, relevant de la thématique défense, sécurité et résilience nationales ;
- un **module sécurité intérieure**, élaboré en lien avec le ministère de l'Intérieur et relevant de la thématique Défense, sécurité et résilience nationales ;
- une **sensibilisation aux risques « sur ma route »**, élaborée avec la délégation à la sécurité routière et relevant de la thématique Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits ;
- un **module auto-défense** assuré grâce aux concours de fédérations sportives ;
- un **module promotion de la santé**, élaboré avec les services du ministère des Solidarités et de la Santé.

### Les 7 thématiques communes à tous les centres :

- activités physiques, sportives et de cohésion ;
- autonomie : mobilité, connaissance des services publics, accès aux droits et promotion de la santé ;
- citoyenneté et institutions nationales et européennes ;
- culture ;
- découverte de l'engagement ;
- défense, sécurité et résilience nationales ;
- développement durable et transition écologique et solidaire.

Les thématiques font l'objet d'un cadrage transmis aux équipes-projets des départements chargées d'élaborer les programmes.

Au cours de leur séjour, les volontaires réalisent un bilan personnel qui permet d'évaluer leur niveau de lecture et de compréhension par un test mais aussi de mieux analyser leurs compétences transversales et identifier leurs intérêts professionnels (via Diagoriente).

Enfin, des activités transversales prenant en compte la spécificité des territoires et des acteurs impliqués localement sont également proposées aux volontaires.

# 8

## Service National Universel 2022

### Déploiement du dispositif à La Réunion

#### La mission d'intérêt général : la seconde phase du SNU

La mission d'intérêt général (MIG) constitue une étape déterminante du dispositif dans le suivi et l'accompagnement des jeunes. Sa préparation commence dès le séjour de cohésion, dont elle prolonge les apports pédagogiques et les dynamiques collectives.

Les missions sont notamment présentées dans le cadre de la mise en œuvre de la thématique « Découverte de l'engagement ». Cette préparation peut également s'appuyer sur des « forums de l'engagement », organisés pendant le séjour de cohésion, ainsi que sur l'intervention de jeunes bénévoles et volontaires, notamment en service civique ou réservistes. Elle peut également se traduire par des actions en faveur de l'intérêt général portées par le monde associatif auxquelles participeraient les volontaires pendant le séjour de cohésion.

Chaque mission doit correspondre à un engagement minimum de 84 heures ou de douze jours répartis au cours de l'année suivant le séjour de cohésion. Elle doit s'inscrire dans une des 9 thématiques suivantes :

- citoyenneté ;
- culture ;
- défense et mémoire ;
- éducation ;
- environnement et développement durable ;
- santé ;
- sécurité ;
- solidarité ;
- sport.

Les MIG peuvent se dérouler en continu, pendant les vacances scolaires ou de manière perlée (un jour par semaine par exemple), et porter sur des missions aussi variées que l'appui à la promotion d'un dispositif, l'aide à la préparation d'un événement culturel ou sportif, l'accueil sur une manifestation, l'aide à l'orientation d'usagers vulnérables, la contribution à un chantier nature, etc.

Les structures qui accueillent les volontaires sont des associations, des services de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics, des services de santé, des corps en uniforme et plus précisément :

- les associations loi 1901 proposant des missions au service de l'intérêt général sur les thématiques définies ;
- les personnes morales de droit public : les services de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics ;
- les établissements de santé privés d'intérêt collectif ;
- les établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) publics et associatifs ;
- les armées, les services de police, de gendarmerie et de sécurité civile ;
- les entreprises solidaires d'utilité sociale agréées.

#### L'engagement à long terme

À l'issue de la mission d'intérêt général, chaque volontaire est invité à poursuivre son engagement et sa participation à la création d'une société fraternelle, notamment en réalisant la **phase 3 du SNU**. Cet engagement volontaire s'adresse aux jeunes de 16 ans à 25 ans, et dure de trois mois à un an.

La phase 3 couvre de nombreuses formes d'engagement et concerne l'ensemble des thématiques en faveur de l'intérêt général : la culture, la solidarité, la citoyenneté, l'éducation, la santé, le sport, l'action internationale, la défense, la sécurité, etc.

Elle reconnaît et valorise l'ensemble des dispositifs et formes d'engagement proposés aux jeunes, notamment : le [Service civique](#), la [Réserve civique](#), les réserves des armées, de la gendarmerie nationale et de la police nationale, les jeunes sapeurs-pompiers, le corps européen de solidarité, le volontariat à l'international, l'engagement associatif, etc.

# 9

## Service National Universel 2022

### Retour sur le SNU 2021 à La Réunion

#### Chiffres clés sur le SNU 2021 à La Réunion

134 jeunes volontaires âgés de 15 à 18 ans

1 centre d'hébergement situé à La Saline

Du 21 juin au 1er juillet : 12 jours de vie en collectivité

2 des jeunes volontaires se déclarent en situation de handicap et 5 sont en situation de décrochage scolaire

53% des volontaires sont des jeunes filles

Des activités structurées autour de 7 thématiques

84 heures de mission d'intérêt général (MIG), à réaliser dans l'année qui suit le séjour de cohésion au sein d'un service public, association, d'une collectivité, d'un corps en uniforme....

18 maisonnées non mixtes

Un encadrement assuré par 18 tuteurs et 6 capitaines

A La Réunion, l'Etat s'engage fortement dans la mise en œuvre du Service National Universel. Jacques Billant, préfet de La Réunion, et Chantal Manès-Bonnisseau, rectrice de la région académique, co-président le comité de pilotage du SNU.

Chaque jour, les services de l'Etat et Camille Dagherne, sous-préfète en charge de jeunesse et de la cohésion sociale, vont aller à la rencontre des jeunes, au sein du centre Jacques Tessier ou en préfecture.

#### Zoom sur les Missions d'Intérêt Général de la cohorte 2020-2021 :

- 83 % des volontaires ont effectués leur mission
- 55 % des volontaires issus de la cohorte 2020 et ayant effectué leur séjour de cohésion en 2021, ont effectués leur mission
- 145 missions ont pu être proposées grâce à la mobilisation de quelques structures.



## Service National Universel 2022

---

### Témoignages

*Laureen, 15 ans, lycée Le Verger, ambassadrice du SNU Réunion.*

J'ai découvert le SNU grâce à ma mère, qui est cheffe au sein de la police nationale. Ce qui m'a motivé à tenter l'expérience SNU c'est surtout la découverte d'une nouvelle aventure mais aussi de vivre en communauté et de rencontrer des personnes d'horizons différents.

Le rôle d'ambassadrice est pour moi une opportunité afin d'apprendre à gérer de nouvelles responsabilités. Mon rôle est surtout de représenter le service national universel de ma région et d'en être la porte-parole officielle, au sein du SNU je me sens comme les autres. Cette expérience me permet de me dépasser et de découvrir mes limites.

Le SNU m'aide me conforter dans mon choix de vie futur et j'en suis très satisfaite.

Nous portons un uniforme au sein d'une SNU et c'est pour moi une bonne chose, car cela nous donne un sentiment d'appartenance et renforce nos liens au sein de cette grande expérience.



*Damien, 16 ans, lycée Roland Garros, volontaire.*

J'ai découvert le SNU via un Youtubeur connu, qui avait eu l'occasion de participer au lancement du SNU en 2019 en métropole, je me suis ensuite documenté sur le sujet et j'ai trouvé le projet vraiment motivant. Comme Laureen, ce qui m'a poussé à tenter l'expérience SNU c'était d'avoir l'opportunité de rencontrer de nouvelles personnes, mais surtout j'étais à la recherche d'un cadre assez militaire, car ce type de parcours m'intéresse vraiment beaucoup. Le service national n'est pas un service militaire, mais j'aurais adoré vivre une expérience un peu plus militarisée.

Je suis très fier aujourd'hui de faire partie de la première promotion SNU de la Réunion.

Concernant l'uniforme, c'est pour moi un bon outil pour prôner l'égalité et la mixité. Je vais plus facilement vers mes camarades, sans vraiment me poser de question, je pense qu'en temps normal, j'aurais peut-être été un peu plus dans le jugement.



crédits photos : DRAJES de La Réunion